

Présentation du dispositif de veille sociale

Campagne 2014 - 2015

La veille saisonnière est activée du 1^{er} novembre au 31 mars de chaque année.

Elle s'appuie sur les dispositifs suivants :

- accueils de jour
- équipes mobiles ou maraudes
- centres d'hébergement
- haltes de nuit
- logements adaptés et accompagnés

Les équipes du 115 sont renforcées pour faire face aux appels et aux signalements le jour, la nuit, les week-ends et les jours fériés. La Croix Rouge et Médecins du Monde viennent renforcer les maraudes sur l'agglomération d'Angoulême.

Le dispositif comporte 3 niveaux de mobilisation.

Le déclenchement des niveaux d'alerte est réalisé sur la base du croisement des prévisions météorologiques établies par Météo France et des remontées des taux d'occupation des structures d'hébergement effectuées auprès de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) par l'opérateur SIAO/115.

Les données météorologiques sont considérées à partir de 3 éléments :

- les températures réelles diurnes et nocturnes,
- la force du vent
- les températures ressenties.

La décision de passer d'un niveau à l'autre relève de l'appréciation de l'autorité préfectorale, à partir des informations fournies par ses propres services (SIDPC et DDCSPP), par l'ARS et les acteurs locaux.

Niveau d'alerte jaune température ressentie minimale comprise entre -5°C et -10°C

- **Renforcement de la maraude** par un bénévole de la Croix Rouge et de Médecins du Monde **tous les jours de la semaine**, sur l'agglomération d'Angoulême.
- **Mise à disposition de nuitées d'hôtel supplémentaires.**
- **Maintien de l'ouverture d'un accueil de jour durant la nuit** : 17 bd du Maréchal de Lattre de Tassigny à Angoulême.
- **Coordination avec l'unité d'accueil et d'orientation de l'hôpital Camille Claudel**, pour une meilleure prise en charge des personnes à la rue souffrant de troubles psychiatriques. Cette unité d'accueil dispose de 10 lits d'hospitalisation et de 2 personnels soignants de nuit pour un fonctionnement 24 heures sur 24, et toute l'année. Le personnel peut exceptionnellement intervenir la nuit à l'extérieur de l'unité d'accueil auprès du service des urgences de l'hôpital de Girac.
- **Elargissement des horaires de l'accueil de jour sur Angoulême** : l'accueil de jour de l'Eclaircie est ouvert de 11 h 00 à 16 h 00 en continu (sauf le 25 décembre, unique jour de fermeture).

Niveau d'alerte orange température ressentie minimale comprise entre -10°C et -18°C

Les mesures mises en œuvre en niveau d'alerte jaune restent maintenues et sont complétées comme suit :

- **Mise à disposition de nuitées d'hôtel supplémentaires.**
- **Mise à disposition par l'association AGIR de 10 places** dans son local associatif (centre commercial de la Grand-Font) de 18 heures à 8 heures.

C'est un niveau d'anticipation de situation de crise grave dont la gestion relève de la mise en œuvre des différents plans d'urgence et de sécurité civile dont le préfet de département a la responsabilité.

Il permet de proposer une offre redimensionnée en cas de période de froid prolongé qui pourrait susciter une demande d'hébergement plus importante notamment de la part de personnes vivant en squat ou dans des logements sans chauffage ou mal chauffés.

Les mesures mises en œuvre en niveau jaune et orange sont maintenues et complétées par la **mise à disposition du gymnase de la Grand Font (50 places) par la ville d'Angoulême** en lien avec ses services techniques et le CCAS.

Rôle du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) est l'acteur central du rapprochement de l'offre et de la demande d'hébergement et de logement transitoire en particulier durant la période hivernale.

Guichet unique pour recenser en temps réel les places disponibles et organiser à partir du N° 115 et le plus rapidement possible, l'orientation des personnes vers des solutions adaptées.

En Charente, le SIAO est géré par **l'Association Fédérant les acteurs de l'Urgence Sociale (AFUS 16)**.

Rôle du 115

Au cœur du dispositif de veille, le « 115 », service téléphonique d'urgence, fonctionnant 24h/24, 7j/7 a pour mission d'assurer l'information et l'orientation, après une évaluation adaptée de toute personne en situation de détresse qui entre en contact avec ce service. Il se caractérise par l'immédiateté de la réponse apportée.

Géré par l'AFUS 16, il dispose d'un recensement quotidien des capacités d'hébergement d'urgence.

Il vise à repérer les personnes sans abri et leur proposer une place d'hébergement ou les accompagner dans un lieu d'accueil ouvert 24 heures sur 24.

Au-delà des réponses proposées en matière d'accueil et d'hébergement, le « 115 » participe à l'accès aux soins pour les publics particulièrement vulnérables ainsi qu'à l'aide alimentaire et vestimentaire.

À titre d'information, le « 115 » a traité 25 122 appels en 2013, pour 23 727 en 2012.



Veiller aux plus fragiles d'entre nous est un devoir citoyen. Si vous vous trouvez en présence d'une personne en difficulté, les bons réflexes sont les suivants :

- Composez le numéro d'appel gratuit 115
- Soyez précis dans le signalement de la personne : adresse et difficultés repérées
- Si la personne apparaît en détresse physique immédiate, signalez-le au numéro 15 (urgences médicales) ; dans ce cas ne laissez pas la personne seule et attendez les secours avec elle.